

## **Parrainages scolaires ASPA - janvier 2019**

Je vous remercie, cette année encore, de permettre à des enfants du Burkina Faso d'aller à l'école.

De leur part et de celle de l'association, je vous présente mes

**MEILLEURS VŒUX**  
de joie, de santé et d'espérance  
**pour 2019**

En 2018, l'association m'a confié le suivi de 100 parrainages : 56 garçons et 44 filles. Nous avons pu récolter 2560€ que nous avons remis au père Jean-Boniface Somda, directeur diocésain de l'Enseignement Catholique de Diébougou, venu en août à Nice. De son côté, il nous a transmis les bulletins scolaires qui confirment le suivi et la qualité de l'enseignement. Il nous a redit combien l'aide apportée est précieuse pour des enfants issus de familles très pauvres et combien lui-même était ému par leur dénuement.

Il nous a demandé de transmettre aux parrains et marraines ses remerciements et la reconnaissance de tous : élèves, familles, enseignants...

Depuis 2003 le montant des parrainages n'a pas évolué. Fixé à 30€, il ne correspond plus aux frais de scolarité, compte-tenu de l'augmentation du coût de la vie au Burkina Faso.

Notre Assemblée Générale a dû envisager un processus de remise à niveau. Dans un premier temps, et pour deux ans, les parrainages scolaires sont fixés à 35€.

Enfin, en février 2019, les membres du bureau de l'ASPA feront le voyage au Burkina Faso et visiteront chaque école.

Ces rencontres régulières sont toujours riches et c'est avec joie que nous en rendrons compte.

Elisabeth JANIN  
Responsable des parrainages scolaires ASPA

295 rte de Valbonne A1  
06330 Roquefort les Pins